

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 25 MARS 1847.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Hypolite Henry, sergent au 1<sup>er</sup> Régiment de ligne.**

*(Voir le N° 240, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)*

---

**MESSIEURS,**

La Chambre des Représentants a pris en considération, dans sa séance du 17 mars 1846, à la majorité de 40 suffrages contre 13, la demande en naturalisation ordinaire du sieur Hypolite Henry, sergent au 1<sup>er</sup> régiment de ligne; cette demande ne se trouve pas au dossier, mais seulement une note signée du pétitionnaire et contenant divers détails en réponse à des questions qui probablement lui avaient été faites pour l'instruction de sa demande.

Le sieur Henry est né à Trèves, le 14 floréal an xiii (4 mars 1805); vers 1815, il a suivi ses parents à Luxembourg où son père qui s'est fait naturaliser en 1823, a exercé les fonctions d'architecte de cette ville, jusqu'en 1830, époque de sa mort. Le 17 décembre 1830, le pétitionnaire s'est engagé dans le 1<sup>er</sup> régiment de ligne, qu'il n'a plus quitté depuis et où il a obtenu le grade de sergent, le 11 avril 1834. Tous les rapports des autorités lui sont favorables et M. le Ministre de la Guerre, consulté en dernier lieu par votre Commission, a fait connaître, par sa dépêche du 13 de ce mois, que la conduite du pétitionnaire est bonne et qu'il mérite à tous égards la faveur qu'il sollicite.

**DE HAUSSY, Rapporteur.**